

CG-FORUM(2021)01-OJ
5 février 2021

6^e Forum statutaire

Réunion à distance
12 février 2021
9h30-12h00

PROJET D'ORDRE DU JOUR

L'interprétation simultanée sera assurée dans les deux langues officielles du Conseil de l'Europe (anglais et français) et en allemand, italien, et russe.

Tous les votes auront lieu électroniquement.

Les conditions et délais **de dépôt des amendements** : au plus tard à **10 h, vendredi 5 février 2021**. Les amendements doivent être soumis par écrit par email : congress.session@coe.int et signés (soutenus) par cinq membres du Congrès issus d'au moins deux délégations nationales auprès du Congrès.
Chaque amendement doit préciser le nom du membre du Forum statutaire qui le présentera.

*En prenant la parole lors de la réunion, vous acceptez que votre déclaration soit filmée et enregistrée. Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe pourra utiliser ce matériel à des fins de formation, d'éducation et de communication internes et externes.
Les données à caractère personnel seront traitées conformément [au Règlement du Secrétaire Général du 17 avril 1989 instaurant un système de protection des données pour les fichiers de données à caractère personnel au Conseil de l'Europe](#) et dans le respect de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel ([STE n° 108](#)) et son protocole d'amendement ([STCE n° 223](#)).
Le Conseil de l'Europe n'est pas responsable de toute utilisation faite par un tiers du matériel vidéo ou audio de cette réunion, qui nécessite le consentement exprès des participants à la réunion.*

Vendredi 12 février 2021

9h30-12h00

* *Délai de dépôt des amendements : vendredi 5 février 2021, 10h00*

9h30	Ouverture de la réunion par le Président du Congrès Anders KNAPE	
9h33	Adoption du projet d'ordre du jour du Forum Statutaire CG-FORUM(2021)01-OJ Adoption du projet du carnet du bord du dernier Forum statutaire (7 décembre 2020) [CG-FORUM(2020)02-CB]	
9h35 20'	Révision des Règles et Procédures du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe - Dispositions relatives à l'éthique Présentation par les corapporteurs : Liisa ANSALA, Finlande (L, GILD), Harald SONDEREGGER, Autriche (R, PPE/CCE), et Tamar TALIASHVILI, Géorgie (R, SOC/V/DP) Débat et vote sur le projet de résolution [CG-FORUM(2021)01-01]* ⇔ 2 Amendements sur le projet de résolution [CG-FORUM(2021)01-01AMDT]	
9h55 45'	Le travail de la jeunesse: le rôle des pouvoirs locaux et régionaux Présentation par les corapporteurs : Thomas ANDERSSON, Suède (R, GILD) et Ilur METSHIN, Fédération Russe (L, GILD) Débat et vote sur le projet de résolution et le projet de recommandation [CG-FORUM(2021)01-02]* ⇔ 1 Amendement sur le projet de résolution [CG-FORUM(2021)01-02AMDT]	
10h40 40'	Suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale : Hongrie Présentation par les corapporteurs : Marc COOLS, Belgique (L, GILD), et Jean-Pierre LIOUVILLE, France (R, SOC/V/DP) Débat et vote sur le projet de recommandation [CG-FORUM(2021)01-03]* Allocution de Miklós DUKAI, Secrétaire d'État adjoint aux collectivités locales, Hongrie Réponse orale aux questions écrites <i>Date limite de dépôt des questions écrites : mardi 9 février, 15h00</i>	
11h20 40'	Le statut des villes capitales Présentation par la rapporteure : AmelieTARSCHYS INGRE, Suède (L, GILD) Débat et vote sur le projet de recommandation [CG-FORUM(2021)01-04]*	
12h00	Clôture du 6^e Forum statutaire par le Président	